



Président : Lucien GRIFFOND

Tél. : 06.08.53.48.78 – 03.84.51.33.80

Courriel : unionrandonneeverte@orange.fr

Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

Association loi 1901 n° 09777 – JO du 29/12/1983

N° RNA : W253000232 (anc. Réf. 0253003114)

Adhérente FFRP n° 05766

N° SIRET : 490 946 720 00037 – APE : 9312Z

Siège social : Mairie – 2 rue de la Gare – 25560 FRASNE

Pour nous écrire : 4 rue des Gentianes – le Nod
39250 Mignovillard

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'Administration Du 16 janvier 2020 à Valdahon - PV 2020/1

Présents : Roger BELPERIN, Annie BENIER-ROLLET, Jean-Marie CHARBONNIER, Pierre DORNIER, Maurice GRESSET, Lucien GRIFFOND, Robert GRILLON, Marc VIGNERON

Secrétaire de séance : Sylviane Ecochard - La séance est ouverte à 14 heures 30.

8 présents : le quorum étant atteint, le CA peut valablement délibérer.

Suivant ordre du jour :

1 - Approbation du PV du 19 novembre 2019 : approuvé à l'unanimité.

2 - Présentation des comptes de l'exercice 2019, arrêtés au 31 décembre 2019 :

- *Contrôle de la comptabilité* par la trésorière Annie BENIER-ROLLET : pas d'anomalie, les pièces se suivent et sont toutes passées en écritures. Rien de particulier à signaler.
- *Soldes bancaires au 31 décembre* :
 - o Caisse = 1,30 €
 - o Compte courant = 5 356,63 €
 - o Livret associatif = 33 577,55 €
- *Le compte de résultat et le bilan sont présentés* : voir tableau des commentaires :
 - o provisions de 3 900 € : 3 000 € pour l'achat de matériel – 900 € pour le fonctionnement
 - o résultat de l'exercice : 52,78 €. Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter ce résultat au poste « report à nouveau »
 - o les fonds propres s'élèvent à 14 606,26 € - les fonds dédiés s'élèvent à 9 900 € : 3 900 € pour engagements à réaliser en 2020 et 6 000 € pour charges salariales exceptionnelles.

Postes	Exercice 2019	Exercice 2018	Commentaires
Achat de matériel	4 923 € BP : 4 500 €	1902 €	Fin 2018 stock insuffisant pour la saison 2019, d'où un réapprovisionnement. Fin 2019, le stock est pratiquement épuisé.
Indemnités entretien et balisage	19 772 € BP : 27 350 € - 7 578 €	25 063 €	La différence de 7 578 € entre le prévisionnel et le réalisé se décompose ainsi : - 4 412 € en raison de l'absence d'entretien et/ou le retour des fiches de travail, - 2 502 € de reliquat non remboursé en raison de frais réels en-dessous du plafond - 664 € : surestimation du BP
Subvention du Département	52 364 € BP : 52 364 €	57 000 €	Cette subvention correspond à - 19 € du km sur une base de 2592 km de linéaire - 9,5 € du km sur une base de 328 km communs avec les GR®/GR®P Une diminution de la subvention de 4 636 €

Postes	Exercice 2019	Exercice 2018	Commentaires
Déplacements itinéraires	2 743 € BP : 1 500 €	1 699 €	Il s'agit des déplacements du président et du personnel salarié de l'URV : - sur les itinéraires pour contrôle avec relevé GPS et - 9 réunions de secteur (non intégrées dans le BP) En 2019 : 356 km parcourus sur les circuits (en 2018 : 189 km)
Location bureau	0 € BP : 600 €		Il n'a pas été possible de trouver un bureau pour y établir le secrétariat de l'URV, vu le faible budget
Salaires	18 159 € BP : 17 850 €	17 127 €	Au 1 ^{er} janvier 2019 : classement dans le groupe 4 de la CCNS d'où une augmentation de 1 032 € par rapport à 2018
Charges patronales	3 830 € BP : 4 200 €	3 800 €	
Dotations aux provisions	3 900 €	4 500 €	Provisions pour achat de matériel : 3 000 € Provisions pour fonctionnement : 900 €
Reprise sur provisions	4 500 €	0 €	
Vente des guides URV	337 € BP : 465 €	2 195 €	79 ex de vendus au 31 décembre sur la centaine en stock chez le diffuseur (4,27 €/ex pour l'URV). Restent 25 ex.
Résultat provisoire de l'exercice	Excédent : 52,78 €	Excédent 1 398 €	
Total des charges	61 506 €	62 477 €	
Total des produits	61 559 €	63 875 €	
Valorisation du bénévolat	48 370 €	68 089 €	En 2019 : 811 interventions (-26 %) et 3 455 h (-29 %)

3 - Assemblée générale du samedi 8 février 2020

- Le Président remercie vivement les bénévoles de l'association « Union Sportive de Novillars » de bien vouloir apporter leur aide pour l'organisation de cette assemblée.
- *Étude des candidatures* reçues au poste d'administrateur : (voir tableau en page 3)
 - o tous les administrateurs sont sortants statutairement : ils se représentent tous et leurs candidatures sont conformes aux statuts de l'URV.
 - o 2 nouvelles candidatures sont présentées par le CORR : elles sont conformes aux statuts de l'URV et seront présentées en assemblée générale. En effet, le CORR ne souhaite plus être représenté par Roger BELPERIN (administrateur sortant adhérent du CORR). Ce qui met dans l'embarras les membres du CA.
 - o Un débat s'instaure à l'issue duquel Roger BELPERIN, ne représentera plus le CORR, mais maintient sa candidature en tant qu'adhérent de la section randonnée de l'URV. Accepté par 5 voix pour et 2 voix contre.

Le prochain conseil d'administration aura lieu tout de suite après l'assemblée générale, le samedi 8 février 2020, afin de procéder à l'élection du nouveau bureau. **Voici l'ordre du jour à l'attention de tous les candidats qui seront élus et/ou réélus à l'AG :**

- élections du bureau
- délégation de signatures
- donner mandat au(à la) président(e)

- Les projets de rapport d'activité et financier ont été présentés aux administrateurs. Ils seront transmis à tous les adhérents dès la semaine prochaine. **NE PAS LES IMPRIMER** car ils sont susceptibles d'être modifiés et sont en attente de validation par l'AG.

4 – Convention de partenariat 2020 avec le Département

La convention établie depuis 2005 ne sera pas reconduite en l'état. Sont joints au présent PV, en annexe, les extraits des Orientations Budgétaires présentées en Assemblée Départementale le 16/12/2019.

5 - Projet de budget prévisionnel 2020 :


- celui-ci est en cours d'élaboration. Une subvention sera demandée au Département mais celle-ci reste à définir.

6 - Questions et informations diverses : rien de particulier

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 17 h 30.

Président
Lucien GRIFFOND

la secrétaire de séance
Sylviane ECOCHARD

Les administrateurs sortants qui se représentent :

<i>Secteur</i>	<i>Nom-prénom-fonction</i>
Pays du Haut-Doubs	Lucien GRIFFOND Président (section randonnée URV)
Pays Loue Lison	Jean-Marie CHARBONNIER (ass. Rand. Au Pays de Courbet)
Pays de Montbéliard	Marc VIGNERON (ass. La Randonnée Hérimoncourtoise)
	Robert GRILLON Secrétaire (ass. Le Club des Marcheurs de Grand-Charmont)
Pays Doubs Central	Roger BELPERIN (section randonnée URV)
	Pierre DORNIER Vice-président (ass. Rand. En Pays L'Islois)
	Maurice GRESSET (ass. Club Rando du Vallon de Sancey)
Besançon et environs	Annie BENIER-ROLLET Trésorière (ass. March'en Thise)

2 nouvelles candidatures présentées par le CORR :
Daniel TARIN, responsable sentiers
Denis GIRARD, vice-président